

Palaiseau, le 1^{er} octobre 2020

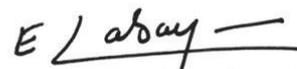
Le Conseil d'administration de l'Institut Polytechnique de Paris au cours de sa 5^{ème} séance du 1^{er} octobre 2020 approuve les délibérations suivantes :

Délibération n°1 : Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 juillet 2020

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du 7 juillet 2020, sous réserve des modifications apportées en séance.

Délibération n°2 : Mise en œuvre de la tarification de l'offre masters 2020-2021

Le Conseil d'administration approuve l'annulation des frais de scolarité sur les formations de master votés lors de la séance du conseil d'administration du 17 décembre 2019, suite à la publication de l'arrêté du 25 août 2020 fixant les droits d'inscription pour la préparation du diplôme national de master et du diplôme de doctorat à l'Institut Polytechnique de Paris.



INSTITUT **Eric LABAYE** DE PARIS

Président du Conseil d'administration
de l'Institut Polytechnique de Paris

Président
Route de Saclay
91128 PALAISEAU Cedex
SIRET : 130 025 620 00019